

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC116

présenté par
Mme Descamps, Mme Froger et M. Lenormand

ARTICLE 2

Compléter la première phrase de l'alinéa 7 par les mots :

« , en associant les professionnels concernés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à associer les professionnels du secteur au programme national d'orientation et de découverte de leurs métiers.